



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

FACULTÉ DES LETTRES

UNI BASTIONS, rue de Candolle 3 | CH-1211 Genève 4
Tél. 022 379 71 11 | Fax 022 379 10 29

Philippe COET
Administrateur

Ligne directe: 022 379 73 03
E-mail: Philippe.Coet@lettres.unige.ch

Genève, le 13 janvier 2005

<p style="text-align: center;">COMMUNIQUE DE SEANCE CONSEIL DE FACULTE du 12 janvier 2005</p>

Lors de sa séance, le Conseil a accepté :

- une modification du règlement d'études et de l'intitulé du DESS en « Conservation du patrimoine et muséologie » ;
- une modification du règlement et du plan d'études du DESS en « Etudes asiatiques ».

Dans le cadre de la réforme de Bologne, il a adopté :

- le plan d'études de langue, littérature et civilisation russes ;
- le plan d'études d'archéologie classique ;
- le plan d'études d'hébreu.

Après une longue discussion, le Conseil de faculté a admis l'utilisation, dans les plans d'études, de l'expression « maîtrise monodisciplinaire » dans le cas où tous les modules seraient pris dans la même discipline. Mais il précise qu'il ne s'agit que d'un usage à fin de décrire un contenu et en aucun cas d'un titre officiel. La liberté de choix pour les modules 4 à 6 reste la règle.